



L'info ADA Pays de la Loire n°59

24 janvier 2025



**Dernière chance pour s'inscrire à l'Assemblée
Générale 2025 de l'ADA Pays de la Loire**

L'Assemblée Générale de l'ADA aura lieu le vendredi 7 février à Angers.

L'Assemblée Générale statuaire aura lieu le matin. Elle sera suivie de trois conférences l'après-midi:

- Témoignage : la mise en place de la marque « miels de Bretagne »
- Les remplacements en apiculture
- Les contaminants dans les cires gaufrées des Pays de la Loire

Cet événement est ouvert à toute personne intéressée. Inscription préalable obligatoire.

Le programme détaillé :

- [Programme Assemblée Générale 2025](#)

Pour vous inscrire, deux possibilités:

1. [Nous renvoyer le bulletin d'inscription rempli](#)
2. [Vous inscrire via le questionnaire en ligne](#)



Journée d'échanges entre apiculteurs et agriculteurs le mercredi 19 février

Nous vous invitons à venir participer à une **journée d'échanges** entre apiculteurs et agriculteurs de la région.

Objectifs :

- Découvrir réciproquement les points techniques et contraintes des métiers d'agriculteurs et apiculteurs.
- Mieux se connaître pour identifier des pratiques et leviers favorables aux abeilles et à la biodiversité.
- Identifier des opportunités de projets communs qui peuvent bénéficier aux deux parties.

Lieu: GAEC O'miel, La Promenade, 49430 Durtal.

Date : 19 février 2025

Horaires: 9h15-17h

Vous pouvez vous inscrire via le lien d'inscription ci-dessous. Inscription ouverte aux apiculteurs adhérents directs et à tous les agriculteurs de la région.

Pour en savoir plus vous pouvez consulter [l'invitation détaillée](#).

 **N'hésitez pas à télécharger [ce flyer](#) et le diffuser auprès des agriculteurs** chez qui vous avez des ruches pour qu'il le diffuse à leur tour auprès de leur réseau d'agriculteur.

 Pensez à apporter votre pique-nique à partager avec les autres.

 Des questions sur cette visite, vous pouvez me contacter : mcapillon.adapl@gmail.com ou par téléphone au 0752063356.

[Lien vers le formulaire d'inscription](#)



Journée d'échanges Agriculteurs/Apiculteurs

19 FEVRIER 2025

De 9h15 à 17h

Nous travaillons sur le même territoire et pourtant, on ne se connaît que trop peu. Venez participer à une **journée d'échanges, sans tabous**, entre apiculteurs et agriculteurs de votre région !

Cette rencontre sera l'occasion de découvrir **les métiers, les exploitations** de chacun et **d'identifier des opportunités de projets communs** qui peuvent bénéficier aux deux parties.

Rejoignez-nous pour **apprendre, échanger et collaborer** ensemble !

9h15

Accueil - Café

9h30

Visite GAEC O'Miel
La promenade, 49430 DURTAL

11h

Témoignage Agriculteur

12 h

Déjeuner pique-nique partagé

13h30

Visite GAEC Dugrippe
LA GODINIERE 49430 DURTAL

15h30

Temps d'échanges

Inscription par mail ou téléphone

Contact
Margaux Capillon
mcapillon.adapl@gmail.com
07 52 06 33 56



**Des aides exceptionnelles pour compenser la
mauvaise production de miel 2024 ouvertes
dans certains départements**

Pour compenser les problèmes de production de miel de 2024 des aides exceptionnelles vont être ouvertes dans certains documents.

Ces aides passent par des dispositifs d'indemnisation nommés "ISN" (pour "Indemnité de Solidarité Nationale": le dispositif qui remplace les calamités agricoles).

Cela ouvrira la possibilité aux apiculteurs des départements concernés qui ont produit beaucoup moins de miel que leur moyenne des années précédentes de demander une compensation financière.

Voici la situation dans chacun des départements ligériens:

- **44**: le recours au dispositif ISN pour la filière apicole de ce département a été **validé** : les apiculteurs qui sont éligibles pourront déposer des demandes d'aide prochainement. Un portail de dépôt des demandes d'aide sera probablement ouvert à partir de fin février pour une durée d'un mois.
- **49**: le recours au dispositif ISN pour la filière apicole de ce département a été **validé** : les apiculteurs qui sont éligibles pourront déposer des demandes d'aide prochainement. Un portail de dépôt des demandes d'aide sera probablement ouvert à partir du 24 mars pour une durée d'un mois.
- **53**: le recours au dispositif ISN a été **refusé** : l'administration n'a pas disposé de données montrant des pertes de production suffisamment importantes par rapport aux années précédentes pour justifier l'ouverture d'une aide exceptionnelle.
- **72**: nous n'avons pas de retour de la DDT, mais il est **probable que le dispositif ISN ne soit pas ouvert** pour ce département.
- **85**: l'étude des données recueillies par la DDT est toujours en cours mais **il paraît probable que ce dispositif ne soit pas ouvert** car l'administration ne dispose pas, pour l'instant, de données montrant des pertes de production suffisamment importantes par rapport aux années précédentes pour justifier l'ouverture d'une aide exceptionnelle.

Nous vous tiendrons informés dans les semaines à venir des modalités, dates et critères d'éligibilité pour déposer une demande d'aide exceptionnelle dans chaque département: surveillez vos mails!

L'ISN qu'est-ce que c'est?

L'Indemnité de Solidarité Nationale (ISN) a remplacé depuis janvier 2023 le dispositif des "calamités agricoles". L'ISN a pour objectif de compenser en partie les pertes de production dues aux aléas climatiques.

Pour certaines filières agricoles ces pertes de production sont en partie prises en charge par une assurance "récolte" qui doit avoir été contractée par l'agriculteur, mais la filière apicole n'est pas concernée puisque les assurances récoltes n'existent pour l'instant pas pour notre filière.

Quels sont les critères d'éligibilité?

Pour bénéficier de cette aide exceptionnelle il faut que le dispositif soit ouvert dans votre département et pour votre filière. Il faut ensuite déposer un dossier de demande d'aide durant la période concernée.

Afin que votre dossier soit éligible à l'aide il faut que vous ayez produit à minima 30% de moins de miel que votre moyenne des années précédentes. Les personnes installées depuis peu compareront leurs moyennes de production à des références existantes.



Dépôt des demandes FranceAgriMer 2024: plusieurs bugs recensés

La date de dépôt limite des demandes d'aides FranceAgriMer 2024 a été repoussée au 31 janvier 2025 (elle était initialement fixée au 20 janvier).

Plusieurs problèmes de dépôt des demandes d'aide ont été recensés.

Afin de faciliter le dépôt de vos dossiers (si vous ne les avez pas encore déposés) voici quelques conseils:

- Privilégier les navigateurs Chrome et Firefox (le PAD ne fonctionne pas bien avec d'autres navigateurs).
- Vérifier que le formulaire est bien rempli
- Eviter les noms de fichier ayant plus de 50 caractères (espaces compris) ou comportant des caractères non pris en compte par l'application
- Vérifier qu'il n'y a pas plusieurs fichiers téléchargés ayant le même nom.
- Vérifier que vos fichiers ne sont pas trop gros (Plus de 10 Mo par fichier par exemple).

Il est aussi possible que le serveur soit saturé car il y a trop de demandes en même temps. Dans ce cas nous vous invitons à réessayer plus tard.

Voici les liens vers les plateformes de dépôt en ligne des demandes d'aides FranceAgriMer:

- [Aide cheptel](#)
- [Aide transhumance](#)

Guide sur les assurances en apiculture



Se faire remplacer en cas de problème: une page web ADA PL pour vous aider

Que votre absence soit prévue ou qu'elle arrive de façon inopinée il est important de préparer ce cas de figure le plus en amont possible.

L'ADA Pays de la Loire a créé une page sur son site web pour vous donner quelques conseils pour vous aider à préparer l'éventuel remplacement dont vous auriez besoin.

Cette page web contient aussi une liste de personnes à contacter en cas de problème en cours de saison.

Page web ADA "Se faire remplacer en cas de problème"



Calistrip Biox obtient une AMM

Un nouveau médicament contre *Varroa*, le CALISTRIP BIOX, est autorisé en France (obtention de l'AMM – Autorisation de Mise sur le Marché).

Retrouvez toutes les informations sur la composition et les conditions d'utilisation dans la fiche technique de GDS France ci-dessous (basée sur le RCP). Il est important d'en prendre connaissance.

Ce médicament n'est pas encore disponible à la vente de façon massive en France.

[Site GDS France](#)



Conférence puis atelier sur l'isolation des ruchers, le 22 février avec Jean Riondet, en Mayenne

Les Abeilles Mayennaises invitent Jean Riondet, formateur en apiculture et auteur de plusieurs livres, à l'occasion de leur Assemblée Générale pour une conférence sur la thématique:

“ Face aux changements climatiques, sanitaires, environnementales : comment adapter nos pratiques apicoles pour maintenir nos colonies en bonne santé ? ”

Il animera l'après-midi un atelier pour mettre en pratique le principe de la Ruche Basse Consommation (RBC) et son mode d'emploi

Infos pratiques:

- Le samedi 22 février sur la journée.
- A Laval (53).

[En savoir plus](#)



Enregistrements de webinaires

Vous avez raté un webinar? Pas de soucis: il est probable que nous l'ayons enregistré et que vous puissiez quand même y assister à posteriori.

Exosquelettes, quels impacts sur le travail en agriculture ?

Où en est-on ?

Quelles questions se poser avant de tester ou de s'équiper ?

Utilisateurs et experts Partagent leurs expériences.

Webinaire co-organisé par l'Anact, la MSA et le RMT "Travail en agriculture".

- [Enregistrement du webinar](#)

Les enregistrements des derniers webinaires de l'UMT PrADE

Les derniers webinaires réalisés par l'UMT PrADE fin 2024 sont en ligne :

- **Sur la pollinisation** (24/10/24 et 07/11/24) :
<https://www.youtube.com/watch?v=YKfuXED5yzI>
<https://www.youtube.com/watch?v=TsmwLo6mYvE>

- **Sur l'innovation** (21/11/24)
<https://www.youtube.com/watch?v=brwHKeXrP2o>



Rubrique des annonces

Recrutement de deux saisonniers, en apiculture et en maraichage

Descriptif :

- Postes proposés de mars à juin 2025.
- Potentielle prolongation en temps plein de juillet à octobre.
- Lieu: 15 Brimbilly II 44530 Guenrouet.
- Permis B exigé.
- CV à envoyer d'ici fin janvier 2025.

Si vous êtes intéressé, contacter :

- GAEC Des ruches dans le jardin - Le Borgne Emilie et Mazery Virgile
- 02 40 51 40 21
- leborgneemilie11@gmail.com

Plus de renseignement sur les offres détaillées, [accessibles ici](#).

Recherche d'un stage en alternance à partir de septembre 2025

Dans le cadre d'une **formation en BPREA Apicole** à Venours (86) qui démarre **en septembre 2025** en alternance (une semaine de formation puis trois semaines en exploitation), **je souhaiterai intégrer une structure** où une aide serait appréciée et, si possible, qui présenterait une diversité d'activités apicoles pour me permettre d'appréhender l'ensemble des aspects de l'activité.

Je suis aussi très intéressée par la possibilité d'effectuer plusieurs missions avec un groupement d'employeur, sur site alliant pratique et pourquoi pas analyse, étude et recherche.

Actuellement en association je participe à une initiation active me permettant d'effectuer chaque opération nécessaire au suivi d'une saison.

Vous pouvez me contacter au 06 09 38 42 69
granetsonia@gmail.com

Vente de ruches peuplées Dadant 12 cadres

- A vendre : 100-200 colonies sur cadre
- Prix : 119€ la colonie
- Une ruche peuplée comprend : ruche Dadant format 12 cadres, un nourrisseur double cadre, 10 cadres, deux hausses, un couvre cadre,

un fond bois et un toit. Traitement varroas fait.

- Disponibilité : fin août 2025

Si vous êtes intéressé, contacter :

- Michel Texier
- texier.michel915@gmail.com
- 06 13 01 28 20

Vous avez une annonce à faire passer ?

Achat / vente de matériel, essaims, ruches, recherche de main d'œuvre...
N'hésitez pas à transmettre votre annonce
pour la diffuser dans cette lettre d'infos rapide !

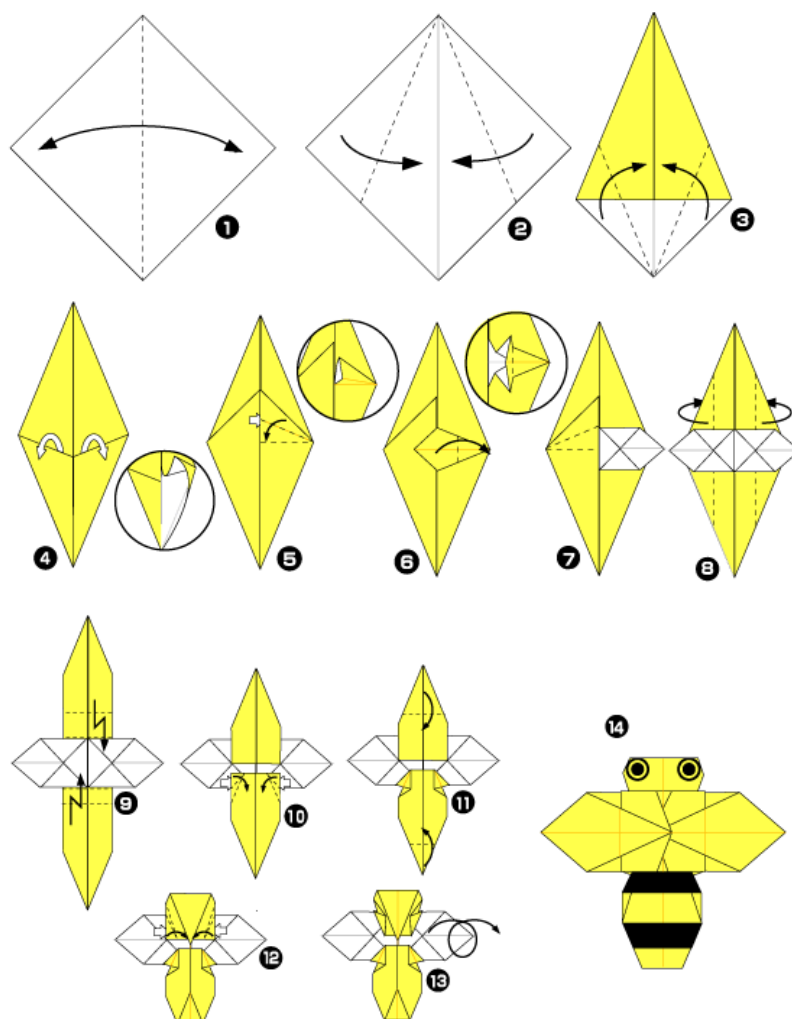
Vous cherchez une ancienne petite annonce?

[Retrouvez la sur la page dédiée de notre site internet](#)



[Adhérer à l'ADA Pays de la Loire - apiculteurs \(collège 1\)](#)

[Adhérer à l'ADA Pays de la Loire - structures apicoles \(collège 2 et 3\)](#)



Avec le soutien de :

ADA Pays de la Loire
adapaysdelaloire@gmail.com
07 76 36 65 50
<https://www.adapl.org/>

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit à la liste de diffusion d'informations de l'ADA PL.

[Se désinscrire](#)

